

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin septembre 2018

MAYOTTE

	août 2018	septembre 2018 *	Cumul de janvier à		année 2017
			2018 *	2017	
Dossiers déposés	0	1	7	11	17
Décision de recevabilité par les commissions	0	0	5	14	14
- Dossiers recevables	0	0	3	10	10
- Dossiers irrecevables (A)	0	0	2	4	4
Mesures de rétablissement personnel (B)	0	0	1	1	1
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	0	1	1	1
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
Mesures de réaménagement des dettes (C)	0	0	3	6	7
- Plans conventionnels conclus	0	0	0	0	0
• dont plans conclus consistant en un moratoire	0	0	0	0	0
- Mesures avec ou sans effacement	0	0	3	6	7
• dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	0	0	1	1	1
Dossiers clôturés (D)	0	0	4	9	12
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	0	0	10	20	24
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nombre)	0	0	1	1	1
- recommandations homologuées par les juges	0	0	3	1	1

* **provisoire**

En septembre 2018, les commissions ont été saisies de 1 situations de surendettement et en ont traité 0 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 36,4 % sur les neuf premiers mois 2018 par rapport aux neuf premiers mois 2017 (7 dossiers contre 11 dossiers).

A fin juin 2018, 15 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 150 % sur cette période.